

Où en est-on de l'Accord ?

Compte rendu de la conférence de la Ligue des Droits de l'Homme - 18 août 2009

Ecrit par l'association Convergence-Pays.

Environ 350 personnes étaient rassemblées mardi 18 août à la FOL, à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie (LDH-NC), pour écouter la conférence du professeur de droit Jean-Yves Faberon et l'intervention de Jean-Pierre Deteix, militant historique de l'Union calédonienne, fondateur de l'ADCK et membre d'Ouverture citoyenne. Elie Poigoune, président de la LDH-NC, a présenté et conclu la soirée.

Où en est-on de l'Accord de Nouméa ? Qu'est-ce qui a été réalisé ? Qu'est-ce qui est en cours ? En retard ? Que reste-t-il à faire ? La Ligue des Droits de l'Homme a décidé de répondre à ces questions essentielles en organisant 3 conférences que Convergence-Pays vous invite à suivre. En effet, « plus d'infos pour mieux comprendre » est un des buts de notre association.

Cette 1^{ère} réunion était axée autour du **bilan juridique**. Le public a prouvé par son nombre l'intérêt des citoyens pour le devenir du pays. Plusieurs fois au cours de la soirée, les conférenciers ont évoqué l'incertitude, la méconnaissance ou au contraire les trop grandes certitudes, les *a priori* qui empêchaient une bonne compréhension des textes. En préambule, Jean-Yves Faberon a évoqué l'irréversibilité de l'Accord, ce compromis qui a constitué « *un acte d'humilité* ». Il a ensuite rappelé que les méthodes qui avaient conduit à cet accord étaient à l'opposé des méthodes colonisatrices. La recherche du compromis a donc débouché sur « *un texte forcément ambigu* ». Il est donc normal d'en avoir des interprétations différentes. « *Quand on dénoue une ficelle nouée depuis longtemps, elle en garde des traces* » ! Nous sommes actuellement à mi-chemin (11^o année sur 20) de notre parcours mais ne devons pas oublier cette phrase clé : « *Le passé est le temps de la colonisation, le présent, le temps du partage, et le futur, le temps du destin commun* ».

Le document d'orientation de l'Accord de Nouméa est constitué de 6 points :

1 - L'identité kanak (en résumé, on a pas mal avancé, sauf sur le retour des objets culturels, les noms de lieux et le drapeau comme signe identitaire)

2 - Les institutions (les assemblées, le corps électoral dont la question est maintenant réglée, l'exécutif et la commune)

3 - Les compétences (celles nouvellement conférées à la NC, immédiatement transférées, transférées dans une seconde étape, les compétences partagées, et les fameuses compétences régaliennes, les plus constitutives de la souveraineté). Jean-Yves Faberon fait une parenthèse : il faut suivre l'exemple du transfert des compétences pour tous les autres. Et plus on discutera techniquement, point par point, plus on s'éloignera du discours politique et des dissensions. Il ne reste plus que deux ans pour le droit civil et le droit des affaires (c'est un délai très court, quand on sait ce que ce secteur représente !).

4 - Le développement économique et social (la formation, le développement économique, la politique sociale, le contrôle des outils de développement) : le professeur de droit observe des résultats mitigés autour de la question du rééquilibrage et en profite pour préciser que la question du référendum n'a pas à se poser avant 2014.

5 - L'évolution de l'organisation politique

6 - L'application de l'Accord

« *En considérant les choses d'un point de vue global* », **4 points restent à améliorer : le rééquilibrage économique, les signes identitaires** (on a avancé sur la devise et l'hymne, pas sur le drapeau, la monnaie et le nom du pays !), **l'emploi local et le patrimoine foncier et coutumier**. Il faut revenir au fondement même de l'Accord, observe M. Faberon : « *L'Accord, c'est d'abord la reconnaissance du contentieux colonial, c'est aussi et surtout la citoyenneté qui est au cœur de*

l'Accord selon les termes même d'un de ses principaux auteurs : Alain Christnacht » (conseiller d'Etat et ancien préfet, secrétaire général puis Haut-Commissaire en Calédonie, négociateur pour l'Accord de Nouméa en 1998, ndlr). Mais ce sont aussi les transferts de compétence et le pluralisme du gouvernement, unique au monde ! Pour M. Faberon, le génie de Christnacht est d'avoir conçu la progressivité de l'Accord. Le professeur veut aussi être réaliste et sait bien que l'intolérance fait partie de la nature humaine, c'est pourquoi « *l'Accord de Nouméa ne présente aucune garantie... Sa seule garantie, c'est sa force vitale* » (et donc l'investissement de tous les citoyens, ndlr).

Dans un 2^e temps, Jean-Pierre Deteix a répondu aux nombreuses questions recueillies au cours de la conférence. Il a rappelé que la LDH-NC faisait circuler une enquête sur l'Accord de Nouméa dont les conclusions seront rendues publiques.

La situation d'aujourd'hui est différente de celle de 1998, d'où la nécessité d'ajustements au fur et à mesure. Entre deux précisions, il remarque qu'aucun transfert de compétence n'a été opéré pendant la mandature de 2004 ... Sur l'emploi local, la loi est prête à 98 % estime-t-il, « *mais en attente pour des raisons probablement électorales* ». Plusieurs fois, il indiquera, s'adressant en particulier aux jeunes de l'assemblée : « *Ne te demande pas ce que le pays peut faire pour toi, mais plutôt ce que tu peux faire, toi, pour le Pays.* » Autre sujet d'étonnement : le gouvernement est pluriel, mais les provinces, elles, ne sont pas de même nature, en l'occurrence, constituent des blocs homogènes politiques, ce qui pose des problèmes administratifs dans les secteurs pourtant essentiels comme l'enseignement, ou la santé !

De nombreuses personnes demandent : qui peut être modérateur ? « *Cela dépend de nous tous* », répond M. Deteix. Il rajoute : « *Surtout après des violences comme nous en avons connu récemment, il nous faut garder la tête froide.* » Lui qui a été un compagnon de Jean-Marie Tjibaou se souvient, et l'émotion est perceptible dans la grande assemblée : « *On ne le mesurait pas à l'époque, mais il nous l'avait dit : il vous faudra convaincre.* »

Et Elie Poigoune de conclure la soirée par ces mots : « **Les paroles de revendication sont devenues des paroles de partage.** *J'ai apporté un manou qui symbolise le lien, la relation, le chemin qui doit nous attacher ensemble pour construire ce pays. Vous êtes venus nombreux et ça nous a fait chaud au cœur. Après les affrontements violents, c'est important de partager ensemble. Je voudrais dire aux jeunes : vous avez la chance de construire un Pays.* » Les applaudissements pleuvent.